

Stanisław Celestyn Napiórkowski

Marie dans la piété catholique

Collectanea Theologica 56/Fasciculus specialis, 67-84

1986

Artykuł został zdigitalizowany i opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

Removing disproportions and the building up of social justice require the creation of appropriate order on the world-wide scale⁴². It was already St. Augustin who wrote that "peace of all things is the silence of order"⁴³. Peace and order are inseparable and synonymous notions. Just like it is in the cosmic order where each part has its own place and is in harmony with the others, in social order all nations — in consideration of the common aim — should be joined by the "ordered concord" (*ordinata concordia*). The opposites of order are chaos, conflict, war. Therefore, it is only order which performs the function of peace⁴⁴. St. Augustin's thought has been transferred to social teaching of the Church, extended and deepened. "Silence of order", "ordered concord" are nothing else but the social order intended by God which finds its expression in just socio-economic system based on socio-ethical principles. "Peace", writes Paul VI, "is built day by day with persistent effort, aiming at the order intended by God who demands a more perfect form between people"⁴⁵.

This order is of personalistic, humanistic and universal character. This means that man is most important, but not man understood individually, that is regardless of community and society. Man is naturally intended for social life, he carries out his goals and the tasks of his life together with other people. It was rightly noticed that the essence of social life comes down to "giving and taking"⁴⁶. The former consists in an individual's contribution to the common good, whereas the latter consists in utilizing the common good. Man creates different social structures the community of mankind including, where he realizes the good of the family of humanity; at the same time he surpasses them with his dignity, his call and rights. It means that these structures in their existence and activity are eventually orientated on him. Otherwise, they would lose their purpose and sense.

The order schemed in such a way is grounded on socio-ethical principles some of which are directed on man (eg. principles of personalism, man's rights, auxiliary), others on the common good (eg. principles of the common good, the rights of community in relation to a person, the rights of bigger communities), whereas the

⁴² Pius XII, *Orędzie na Boże Narodzenie 1942* (Address for Christmas 1942), *ibid.*, No. 12, p. 89 (the Pope treats order as a significant element of peace apart from justice).

⁴³ „Pax omnium rerum tranquillitas ordinis” (*De civitate Dei*, XIX, 13; also 15 and 17).

⁴⁴ Cf. C. Storch, *Konflikt als Motor der Gesellschaft*, *Diakonia* 14(1983) pp. 306—308.

⁴⁵ Paweł VI, *Populorum progressio*, *ibid.*, No. 76, p. 283.

⁴⁶ This expression comes from G. Gudlach (cf. A. Rauscher, *Personalität, Solidarität, Subsidiarität. Katolische Soziallehre in Text und Kommentar*, Heft 1, Mönchengladbach 1975, p. 17).

others are directed on both of these realities (eg. principles of solidarity, justice, love). On the basis of the system of social principles the Church demands that all political and socio-economic systems should be able to guarantee and realize man's complete development. Concretization and application of these principles are not easy, they require *hic et nunc* good will, initiative and responsibility. Hence, the addressees of the social teaching of the Church since the time when *Pacem in terris* was published have been not only Catholics but all people of good will.

It is extremely difficult to establish international order in the world divided and split by ideologies and particular interests. One of the postulates of the Church is to found a competent authority on the world-wide scale which would be equipped with proper prerogatives and proper force⁴⁷. It is a prerequisite for permanent peace in the world. Absence of such authorities constitutes a threat for the world peace.

Conclusions

The problems pertaining to peace as a universal value in the social teaching of the Church are very broad, but at the same time they have a decisive importance for the future of human life on the earth. Peace in the present conditions means not only a state without war, balance of powers or complete disarmament, but above all, development of social justice and universal order.

Church as a moral institution has the greatest authority and respect in the whole world. Her mission is socio-ethical teaching in the name of peace and protection of peace, legitimization of peace and formation of the climate of peace through initiating and supporting dialogue within the frameworks of peace-orientated education. Being aware of these tasks, John Paul II repeated in UNO after *Populorum progressio*: "... if development is a new name for peace, then who would hesitate in giving all energies to this values?"⁴⁸

⁴⁷ Cf. for instance, *Pacem in terris*, *ibid.*, No. 136—141, pp. 180—182.

⁴⁸ Jan Paweł II, *Przemówienie w ONZ*, *ibid.*, No. 11, p. 315.

STANISŁAW CELESTYN NAPIÓRKOWSKI OFMConv., LUBLIN

MARIE DANS LA PIÉTÉ CATHOLIQUE

Le thème *Marie dans la piété catholique*, formulé d'une manière fort générale, donne à l'auteur une grande liberté dans la façon d'envisager le problème*. Désireux de répondre le mieux possible à l'attente des organisateurs de ce séminaire peu commun, j'ai pris en considération quelques éléments, à savoir le fait que c'est un institut oecuménique luthérien qui organise la rencontre, que les participants appartiennent à différentes familles confessionnelles, que la rencontre a pour but l'approfondissement de la compréhension mutuelle et la recherche de voies menant à une communauté de vues quant à la place de Marie dans la piété chrétienne.

Malgré les apparences, le sujet est loin d'être facile. Comment décrire dans un texte de peu d'étendue un phénomène vaste comme la mer? Comment faire pour dire à d'autres, d'une manière intelligible, ce que je n'arrive pas moi-même à comprendre vraiment, ce qui me ravit, ce que je m'efforce de vivre et qui me laisse perplexe sur le plan théologique?

Y a-t-il une place déterminée de Marie dans la piété catholique? Peut-on légitimement parler d'une seule piété mariale catholique? Ne faut-il pas plutôt admettre plusieurs modèles de cette piété? Ne sont-elles pas très différentes: la piété mariale allemande et espagnole, sud-américaine et nord-américaine, polonaise et néerlandaise, la piété officielle de l'Église, c'est-à-dire la piété liturgique, et la piété privée, c'est-à-dire extraliturgique, celle de saint Ephrem de Syrie et celle de saint Augustin, celle du cardinal John Newman et celle du cardinal Désiré Mercier, celle du cardinal Bea et celle du cardinal Wyszyński, celle des pèlerins du Moyen Age se rendant à Altötting et celle des pèlerins d'aujourd'hui faisant des centaines de kilomètres à pied afin de s'agenouiller devant Notre-Dame de Częstochowa ou prier à Lourdes... Chercher un dénominateur commun, n'est-ce pas là un travail de Sisyphe? Nous nous condamnons sans doute inévitablement à des simplifications et à des déformations. Cependant la discussion peut s'en inspirer efficacement.

* Le texte du P. S. C. Napiórkowski c'est une conférence pendant 19^{ème} Séminaire Oecuménique International, à Strasbourg, les 1—11 juillet 1985. Le séminaire consacré au thème *Marie et le rôle de la femme dans l'Église* a attiré environ 100 participants avant tout protestants. C'est à ce public que le texte a été destiné.

Notre exposé comporte trois parties: descriptive, normative et proprement oecuménique. La première s'attache à décrire le phénomène lui-même du trait marial et la piété catholique; l'autre rappelle les normes devant présider à la piété catholique dans sa couche mariale; la troisième ouvre une réflexion oecuménique sur la première et la seconde.

Attention: J'utilise parfois l'expression „piété mariale" ou „piété mariale catholique", bien que je sois conscient de l'incorrection de la formule. C'est qu'il existe tout simplement une piété catholique et il vaut mieux parler — à l'instar des organisateurs de notre séminaire — de Marie dans la piété catholique que d'une piété mariale catholique. Je retiens pourtant le terme „piété mariale catholique", car on a là une expression particulièrement fonctionnelle.

I. Phénomène de la piété mariale catholique

L'objectivité de la discussion et notre volonté d'élaborer des appréciations justes nous incitent à introduire les distinctions suivantes:

1. Piété liturgique

La première à entrer dans la liturgie fut la fête de Marie *Theotokos* (déjà au IV^e s.), remplacée rapidement par *Memoria Sanctae Mariae*; celle-ci céda à son tour la place à la Dormition de la Mère de Dieu (*Koimesis tes Theotokou*, *Dormitio*, *Pausatio*, *Natale*). Peu à peu de nouvelles fêtes firent leur apparition: la Présentation de Marie (VII^e s.), l'Annonciation (VIII^e s.), la Conception (XII^e s.), la Visitation (XIII^e s.), du Rosaire et des Sept Douleurs (XV^e s.); suivirent les fêtes du Nom de Marie, de Notre-Dame de la Rédemption des Captifs, de l'*Expectatio Nativitatis Christi* (XVI^e s.), de la Mère de la Miséricorde, de la Translation de la Maison de Lorette, du Bon Conseil (XVII^e s.) de la Reine de Tous les Saints, de la *Mater Pulchrae Dilectionis*, de la Reine des Apôtres, de Notre-Dame du Perpétuel Secours, de l'Humilité de Notre-Dame, de N.D. Refuge des Pécheurs, de Notre-Dame de la Consolation, du Coeur de Marie et de l'Immaculée Conception (XIX^e s.); au XX^e s. enfin, firent leur apparition les fêtes de Marie Reine et celle de la Médiatrice de Toutes les Grâces.

Du point de vue théologique, il est intéressant de noter que:

1° dans les textes liturgiques — y compris ceux prévus pour les fêtes mariales — on ne trouve pas une seule prière adressée à Marie; toutes les prières liturgiques, du Missel aussi bien que du Bréviaire et du Rituel, s'adressent à Dieu le Père (théocentrisme) ou — plus rarement — au Christ (christocentrisme), et dans ce dialogue de prière, Marie n'est que mentionnée; l'Eglise ne prie pas Marie, mais avec Marie. En règle générale, les prières liturgiques

commencent par *Omnipotens sempiterna Deus...* ou *Domine Iesu Christe...*, jamais par *O, Maria...*

2° La liturgie des fêtes mariales évoque les magnifiques oeuvres de Dieu accomplies en Marie, glorifie Dieu à cause d'elles et implore les grâces de Dieu en rappelant sans invoquer la Mère de Son Fils. Dans les textes liturgiques les plus sacrés que sont les canons eucharistiques, l'Église ne fait que mentionner Marie; on n'y trouve pas de dialogue avec la Mère du Seigneur.

Après le Concile de Vatican II, le nombre des fêtes mariales fut réduit et les fêtes maintenues virent encore accentuer leur caractère christocentrique, p. ex. l'ancienne fête de l'„Annonciation à la Très Sainte Vierge Marie" reçut l'appellation „Annonciation du Seigneur".

2. Piété populaire

La piété mariale fleurit surtout dans les masses du peuple catholique, plus particulièrement en Amérique du Sud, en Italie, en Espagne et au Portugal ainsi qu'en Pologne. Elle se nourrit non seulement de la Parole Divine de l'Écriture, mais aussi — et bien volontiers — de révélations privées. Avec la même ferveur, elle manifeste ses sentiments d'amour pour la Madone. Elle descend dans la rue (processions), s'exprime dans les nombreux pèlerinages aux sanctuaires marials. Elle pénètre le folklore et finit par l'assimiler. Elle se fait solidaire du patriotisme et efface les limites entre le salut au sens religieux du terme et le succès temporel de la nation.

L'explosion de l'intérêt porté à la religiosité et à la piété populaires (le commencement de cette explosion se situe aux environs de 1970) fait ressortir les misères (les maladies) certaines de ce genre de piété:

1° un ritualisme exagéré, c'est-à-dire la surestimation de solennités, de gestes, de jeûnes, du fait de fréquentes, de réciter et de compter (cf. le nombre des „Avé" récités, des premiers samedis du mois, des premiers vendredis, des Messes dites grégoriennes ...), associé à la tendance à oublier quelque peu les choses plus importantes, telles que l'amour du prochain, la justice, la prière intérieure, la lecture de la Parole Divine, la construction de la communauté de foi, etc.;

2° la recherche du sacré dans le concret d'une chose, c'est-à-dire le désir ardent de voir, de toucher ou de posséder une image sainte, une statue, une tombe, des reliques, l'hostie, de l'eau miraculeuse... voir l'Hostie pendant l'élévation apparaît comme plus important que le Sacrifice Eucharistique lui-même; une signification extraordinaire est attachée à la cérémonie pendant laquelle est voilée ou dévoilée la sainte icône miraculeuse;

3° le fatalisme, qui dicte à l'homme des paroles de rési-

gnation: „manifestement, Dieu le veut ainsi“, „telle est ma destinée“, „c'était écrit ainsi“ ...

4° l'inefficacité morale, c'est-à-dire une contradiction flagrante entre la piété et la vie authentiquement chrétienne, entre l'orthodoxie donc et l'orthopraxie;

5° une manière superficielle de concevoir la foi, résultant du fait que les vérités fondamentales de la foi chrétienne ne sont pas convenablement hiérarchisées et ne sont point vécues sur le plan personnel;

6° une conception primitive de l'Église, identifiée — ou presque — avec la hiérarchie et les structures;

7° une image de Dieu déformée: Dieu, dans la piété populaire, est davantage le Dieu de la justice que Dieu de la miséricorde, plutôt un Dieu lointain que proche, le Dieu de l'Ancien Testament plutôt que celui de l'Évangile;

8° une image déformée du Christ: dans la piété populaire, le Christ paraît être plus juste que miséricordieux, plutôt Seigneur que Frère et Ami, plutôt Juge que Sauveur, plutôt lointain que proche;

9° une structure hiérarchisée de la médiation salvifique: le contact direct avec le Christ est considéré comme moins indiqué, comme une sorte de témérité; c'est pourquoi on dit qu'il faut avoir recours aux saints et à Marie, et c'est à eux d'intervenir auprès du Christ ou auprès de Dieu le Père; parfois, on parle des saints, et surtout de Marie, comme des médiateurs pour aller à Dieu, comme si l'on oubliait la médiation parfaite et suffisante du Christ;

10° prépondérance des prières de demande et rôle effacé des prières d'adoration, de louange, d'action de grâces...

3. La piété des hommes supérieurs — clercs

Il y a au sein du christianisme des milieux et des individus qui ont produit leur propre modèle de piété, différent de la piété populaire. Il s'agit là en règle générale des diplômés d'université, ayant souvent des rapports avec des centres de culture chrétienne (rédactions de périodiques religieux, aumôneries spécialisées, certains couvents). On a pris l'habitude de parler dans ce cas de la piété (religiosité) d'élites ou de clercs.

En général, la piété des clercs se tient à l'écart du courant dynamique de la piété populaire. Elle est plus calme, plus intériorisée et plus objectivée. Les clercs ne participent guère aux pèlerinages aux sanctuaires mariaux, les clercs ne portent pas les statues et les images de la Madone lors des processions; ils évitent plutôt les grandes manifestations en l'honneur de Marie. Ils préfèrent la piété liturgique à la piété populaire et la lecture de l'Écriture occupe une place privilégiée par rapport à celle d'ouvrages pieux. Cette attitude

réservée concerne aussi la littérature mariale ainsi que les révélations mariales (quand ils ne les contestent pas, ils estiment que tout ce que celles-ci comportent de fondamental, ils le trouvent depuis longtemps dans la Révélation publique) c. à. d. la Bible. Lorsque les clers font paraître une revue religieuse, ils veillent à ce que l'éventail thématique soit large, à ce que les problèmes fondamentaux tiennent le devant de la scène („Dieu", „le Christ", „la *Weltanschauung*", „la foi", „l'homme dans l'Eglise et dans le monde"). C'est moins souvent qu'ils écrivent sur Marie, et quand ils écrivent d'Elle, ils la situent dans le contexte d'autres vérités théologiques. Ils sont fermes dans leur souci d'éviter les confessions et émotions personnelles.

Seule une partie des clercs se laisse attirer par différents „mouvements marials" et par les associations développant d'une manière particulière la dévotion à Marie. En général, ils ne se contentent pas de pratiques pieuses précises, mais les étayent de l'engagement apostolique et du service de ceux qui sont dans le besoin.

Les clercs catholiques n'éliminent pas Marie de leur piété, mais, normalement, il est difficile de parler d'une „piété mariale des clercs". La piété des clercs, c'est le plus souvent une piété simplement catholique où Marie occupe une certaine place, celle plutôt que lui assigne la liturgie, et non pas celle que Lui réserve la piété populaire. Au point de vue théologique, la piété des clercs est mieux équilibrée et plus correcte que la piété populaire.

4. La piété des leaders charismatiques marials

Nous ne pensons pas ici à des supérieurs au sens juridique du terme, bien que la qualité de „leader" puisse aller de pair avec un poste élevé dans l'administration de l'Eglise. Il s'agit donc de chrétiens qui deviennent pour beaucoup des chefs spirituels et leur autorité a un caractère charismatique, p. ex. saint François d'Assise, Ignace Loyola, Maître Eckhart, Thomas a Kempis, Savonarole, Dag Hammarskjöld, Thérèse de l'Enfant-Jésus, Thérèse d'Avila, Roger Schütz ou Mère Thérèse de Calcutta.

De tels leaders charismatiques contribuent puissamment à former la piété mariale: saint Bernard de Clairvaux, saint Alphonse de Liguori, saint Louis Grignon de Montfort, saint Maximilien Kolbe, le cardinal Stefan Wyszyński, l'abbé Gobbi, etc. Ils entraînent beaucoup d'enthousiastes dans leur sillage, parfois des millions, qui font leur modèle de piété. Quel est ce modèle? Il est caractérisé par:

1° Un amour exceptionnellement intense porté à Marie: cet amour semble être le trait saillant de la piété de nos apôtres marials et c'est lui qui suscite la confiance en leur voie de perfection.

2° Une théorie pastorale spécifique: de la pro-

pagation d'un culte spécial de Marie les leaders charismatiques font la principale méthode de l'apostolat et de la pastorale.

3° La foi poussée à l'extrême en la médiation universelle de Marie. Elle s'exprime dans des mots fort audacieux, qui ne sont pas sans inquiéter bien des chrétiens (non seulement théologiens), p. ex. „Dieu ne saurait rien refuser à Marie", „Marie distribue des grâces à qui Elle veut, comme Elle veut et quand Elle veut", „Le pouvoir de Marie est si grand qu'Elle commande à tous, même au Fils", „Marie non seulement peut obtenir par ses prières toute grâce, mais encore Elle a la main haute sur tous les trésors du ciel", „Au Christ appartient le Royaume de la justice, à Marie le Royaume de la miséricorde", „Sert le mieux Marie celui qui se fait son esclave", „Le Christ a été le premier esclave de Marie", „Celui qui introduit le Royaume de Marie, construit le mieux le Royaume de Jésus", „En Marie toute notre espérance", „Seule Marie peut nous sauver du bras punissant du Fils"...

4° L'amour prêt aux sacrifices et le feu d'apostolat. La piété des grands leaders charismatiques fait preuve d'un extraordinaire amour du prochain, atteignant souvent un niveau héroïque où l'on va jusqu'à se sacrifier entièrement; elle est animée par un feu apostolique peu commun et d'indéniables fruits de leur ministère apostolique sont là à parler en leur faveur, ce qui explique la popularité de leur modèle de piété, nonobstant les réserves de la part des théologiens. (Voir P. Kolbe, le fou de Notre Dame et son amour héroïque du prochain).

II. Normes de la piété mariale catholique

Je me bornerai à deux documents de base, qui officiellement et d'une manière obligatoire déterminent la place de Marie dans la piété des catholiques.

1. Constitution dogmatique *Lumen Gentium*

Jamais dans son histoire l'Eglise catholique romaine n'a formulé de texte aussi important sur Marie qu'au concile de Vatican II dans *Lumen Gentium*. Le dernier, huitième, chapitre de cette constitution porte le titre *La Bienheureuse Vierge Marie Mère de Dieu dans le mystère du Christ et de l'Eglise*. Quiconque désire connaître la position officielle du catholicisme en ce qui concerne Marie et son culte, doit en premier lieu faire appel à ce texte. Il y trouvera, entre autres, les éléments suivants:

a. Place et rôle de Marie dans l'économie du salut

Marie occupe dans l'économie du salut une place particulière. La Bible La montre au coeur même des temps, à côté du verbe

Incarnée, notre Rédempteur, Sauveur, Seigneur et Roi. Par Sa maternité, plus que n'importe quelle créature, Elle servit le mystère salvifique du Christ. Par égard à Son Fils, Sa maternité est virginale, divine et sanctifiante (Vierge, Dei Genitrix, sainte, immaculée, c'est-à-dire plus parfaitement rachetée et unie au Fils dans Sa gloire, c'est-à-dire enlevée au ciel).

b. Nature de la part de Marie dans l'économie du salut: *cooperatio*

Devant l'initiative divine Marie ne se comporta pas comme un objet sans volonté. Plus libre que quiconque des hommes (car gardée de toute contrainte du péché), Elle dit *cui* à la parole de Dieu, „s'est consacrée totalement comme Servante du Seigneur à la personne et à l'oeuvre de son Fils, elle s'est vouée, en sa dépendance et avec lui, par la grâce de Dieu Tout-Puissant au mystère de la Rédemption (...) Marie ne fut pas utilisée par Dieu de manière purement passive, mais par libre foi et obéissance, coopéra (*cooperata est*) au salut des hommes" (LG 56).

Le ministère maternel de Marie ne se borna pas à la mise au monde du Christ:

Elle „fut, sur cette terre, par dessein de la Divine Providence, la bonne Mère du Divin Rédempteur. (Elle fut), singulièrement plus que les autres, l'associée généreuse, et l'humble servante du Seigneur (*alma divini Redemptoris Mater, generosa socia, et humilis ancilla Domini*). En concevant le Christ, en l'enfantant, en le nourrissant, en le présentant au Père dans le temple, en compatissant avec son Fils qui mourait sur la Croix, elle a, de manière tout à fait unique, par l'obéissance, la foi l'espérance et par une ardente charité, coopéré (*cooperata est*) à l'oeuvre du Sauveur, afin de restaurer la vie surnaturelle des âmes. Et pour cette cause, elle fut pour nous une mère dans l'ordre de la grâce (*mater in ordine gratiae*" (LG 61).

L'Eglise catholique romaine n'arrive pas à croire que le passage de Marie à la gloire du Fils affaiblisse ses liens avec nous dans la *communio sanctorum* et diminue Son engagement en faveur de ceux pour lesquels est mort Son Fils; au contraire:

„Cette maternité de Marie dans l'économie de la grâce se poursuit sans cesse, depuis le consentement qu'elle donna dans la foi lors de l'Annonciation et qu'elle maintint sans réticence sous la Croix, jusqu'au définitif accomplissement de tous les élus. Ravie au ciel, en effet, elle n'abandonna pas cette fonction salvifique, mais par son intercession multipliée, elle continue à nous obtenir les dons du salut éternel. Son maternel amour prend soin des frères de son Fils encore en pèlerinage (...) C'est pourquoi la Bienheureuse Vierge est invoquée dans l'Eglise sous les titres d'avocate, auxiliairice, aide et médiatrice (*Advocata, Auxiliatrix, Adiutrix, Mediatrix*)" (LG 62).

c. Rôle spécifique de Marie dans la médiation du Christ: participation

Il ne faut pas comprendre et présenter la médiation de Marie comme une concurrence à la médiation du Christ ou comme une médiation à côté de cette médiation. Le Concile rappelle la vérité fondamentale de Jésus-Christ unique et parfait médiateur (1 Tm 2,5—6), mais il ne considère pas inopportune la conviction des fidèles quant à la médiation salvifique par l'intermédiaire d'hommes, dont la Mère du Christ. Expliquant l'harmonie interne de la foi en l'unique médiation du Christ allant de pair avec la foi en la médiation de Marie (et d'autres créatures), le concile a recours à la catégorie de la participation. Il propose deux illustrations ou analogies: le sacerdoce et la bonté. Seul Dieu est bon, mais il arrive aux créatures d'être aussi dans une certaine mesure bonnes. Seul le Christ est prêtre, mais les chrétiens, en vertu du sacrement du baptême sont également prêtres et certains parmi eux, en vertu de l'ordination, deviennent prêtres d'une manière particulière. L'unique sacerdoce du Christ se répand pour ainsi dire sur les baptisés, tout comme la bonté Divine se répand (*diffunditur*) sur beaucoup de créatures. La bonté Divine suscite la bonté dans les créatures et le sacerdoce du Christ suscite le sacerdoce dans les baptisés et ordonnés. Les créatures participent donc (*participatio*) à la bonté Divine et au sacerdoce du Christ. Il convient de comprendre d'une manière analogue la genèse et la nature de la médiation salvifique des créatures. L'unique médiation du Christ suscite dans les créatures les propriétés d'une médiation salvifique; elle le fait également en Marie (LG 62). Il faut donc admettre non seulement la médiation de la Mère du Seigneur, mais aussi la médiation de tous les baptisés, que le Christ, prêtre suprême, englobe dans son sacerdoce, lequel est toujours sacerdoce de la médiation. Il est impossible de séparer le sacerdoce de la médiation.

d. Composantes du culte marial

Que veut dire „vénération Marie"? En quoi s'exprime le culte marial ou la piété mariale? *Lumen Gentium* indique plusieurs éléments:

1° Reconnaissance de ce que Marie est par la volonté et la grâce Divines. Nous vénérons Marie lorsque nous la considérons comme la Mère du Seigneur et Sauveur, *Theotokos*, Vierge, rachetée d'un façon plus élevée, la partie la plus éminente de l'Eglise, etc.

2° Bénédiction, conformément à Luc 1,48: *Beatam me dicent*.

3° Amour filial.

4° Imitation de Ses vertus, avant tout de la foi, de l'espérance et de la charité, de l'obéissance, du désir de chercher en

tout la volonté Divine, et de l'engagement dans la mission apostolique de l'Eglise.

5° *I n v o c a t i o n*. LG non seulement n'insiste pas sur l'invocation, mais semble à dessein mettre la question en veilleuse. Le texte dit seulement que l'Eglise vénérât toujours les apôtres, les martyrs, les saints anges et la Sainte Vierge et qu'elle „priaît pieusement pour obtenir l'aide de leur intercession" (LG VII n° 50); dans le chapitre mariologique, il incite une seule fois à invoquer Marie, et ce dans l'intention de l'unité chrétienne et l'unité de tous les hommes (LG 69).

e. Vénération de Marie et culte de Dieu et de Dieu-Homme

Le Concile souligne qu'il ne s'agit là du *cultus adorationis*, dû à Dieu seul, ni du culte ordinaire des saints, mais d'un culte tout à fait spécial: *cultus singularis omnino* — LG 66. Le culte de Marie contribue à l'accroissement du culte de Dieu et du Fils de Dieu:

„(...) tandis que la mère est honorée, le Fils (...) est justement reconnu, aimé, glorifié, et ses commandements sont observés" (LG 66);

(...) lorsque (Marie) est objet de prédication et de culte, elle appelle les croyants à son Fils, au sacrifice de celui-ci, et à l'amour du Père" (LG 65).

f. Lignes directrices du culte de Marie

Le Concile ne dit pas *expressis verbis* que dans la piété mariale se sont introduits des abus et des inconvenances, mais il l'implique en formulant les principes du culte correct de Marie (LG 67):

1° Il faut favoriser avant tout des pratiques traditionnelles, depuis des siècles recommandées par le Magistère de l'Eglise, ainsi que le culte liturgique de Marie.

2° Il faut éviter toute exagération dans la louange Marie, mais en même temps, toute réserve excessive dans l'admission de Son culte. Les théologiens aussi bien que les prédicateurs doivent s'en souvenir.

3° Il faut veiller à un caractère christocentrique prononcé, afin que l'on voie clairement que tous les dons et privilèges de Marie remontent toujours au Christ, source de toute vérité, de toute sainteté, de toute piété.

4° Il faut éviter des paroles et pratiques inconvenantes, qui puissent introduire en erreur les hommes regardant de l'extérieur surtout les chrétiens d'autres Eglises.

5° Il faut avoir présent à l'esprit le fait que la vraie piété ne consiste pas dans un sentiment passager.

2. Adhortation *Marialis cultus* de Paul VI

Dans le contexte du renouveau postconciliaire de la vie ecclésiastique le pape Paul VI a publié le 2 février 1974 l'exhortation *Marialis cultus* au sujet du culte marial (AAS 66, 1974, 113—168). Il est regrettable qu'il soit impossible de citer ici *in extenso* ce document qui est le texte le plus important, dans l'histoire du catholicisme sur Marie dans la piété catholique. Cette *magna charta* du culte marial fait état du besoin de son profond renouveau. De l'immense richesse du contenu de ce texte exceptionnel j'extraie ce qui trace les grandes lignes des changements postulés et j'en construis un décalogue des principes du renouveau du culte marial:

1° Principe trinitaire: la piété mariale doit avoir un caractère trinitaire

Dieu seul a droit au culte religieux au sens étroit du terme. Et comme Dieu, le „Dieu chrétien“, est une Trinité, tout culte chrétien authentique ne peut être que trinitaire: „En effet, le culte chrétien, conformément à sa signification primitive, est rendu au Père, au Fils et à l'Esprit Saint, ou mieux — selon les termes de la sainte liturgie — au Père par le Fils dans l'Esprit“ (MC 25).

2° Principe christologique: plus de Christ dans le culte de Marie!

Dieu s'est révélé à nous dans le Christ et c'est en Lui qu'Il est devenu Emmanuel. Le nom chrétien de Dieu est: „Jésus-Christ“. Dans un culte chrétien correct, il faut que le Christ domine, avec Ses mystères salvifiques.

3° Principe pneumatologique: souligner dans le culte de Marie le Saint-Esprit

Le MC incite à un „examen pénétrant et plus précis de l'oeuvre du Saint-Esprit dans l'histoire du salut, de manière à mettre en relief Son action vivifiante dans les livres et les formules de la piété chrétienne“ (MC 27).

4° Principe ecclésiologique: ne pas séparer Marie de l'Eglise, mais La voir au sein de l'Eglise et imiter Son exemple

Marie, la Fille aînée de l'Eglise et la première chrétienne, est arrivée au terme du pèlerinage que nous continuons, et Elle nous a donné l'exemple de l'attitude chrétienne: confiance totale au

Christ, volonté de servir, foi, espérance, charité, obéissance... Elle a réalisé en Elle ce vers quoi l'Église s'efforce encore de marcher. Elle est la clé de voûte et le type de l'Église (MC 16 et 28).

5° Principe biblique: plus d'Écriture, plus de fidélité à son message

Il ne s'agit pas seulement de profiter plus souvent des textes de l'Écriture, cet „éminent livre de prière", mais encore (et avant tout) d'y puiser l'inspiration et de nourrir de l'esprit évangélique la piété mariale (MC 30).

6° Principe liturgique: la piété mariale doit être accordée avec la liturgie et doit lui être subordonnée

Il n'est pas permis de mélanger liturgie et diverses pratiques de piété mariale et constituer ainsi des rites hybrides. Les pratiques du culte de Marie doivent être organisées de façon à ce qu'elles préparent les fidèles à la liturgie, sans la concurrencer ou la remplacer (MC 31).

7° Principe anthropologique: dans le culte de Marie, il faut tenir compte de l'acquis des sciences de l'anthropologie

La femme d'aujourd'hui vit dans un monde différent de celui de Marie. La situation a radicalement changé. Ceci entraîne une certaine méfiance à l'égard du culte Marie-femme en tant que modèle pour la personne de notre temps. Il faut courageusement repenser la manière dont Marie est présentée comme modèle pour la personne de notre temps, surtout pour la femme (MC 34—37).

8° Principe oecuménique: le motif oecuménique nous fait vénérer Marie (toutes les Eglises chrétiennes La vénèrent, bien que de manières diverses); il convient cependant d'éviter des formes inconvenantes du culte marial, à savoir celles qui rebutent du catholicisme les chrétiens d'autres confessions

„(...) l'Église catholique souhaite que dans ce culte non seulement on ait soin de ne pas affaiblir son caractère particulier mais encore que l'on évite soigneusement toute exagération, susceptible d'induire d'autres frères en erreur quant à la vraie doctrine de l'Église catholique, et que l'on élimine toutes modalités de culte s'écartant de la pratique catholique correcte" (MC 32).

9° Principe d'imitation de Marie dans sa piété: de la Première Chrétienne il faut apprendre la piété chrétienne

En Marie, Dieu nous a donné un „modèle de l'esprit de piété", „modèle pour l'Église entière dans le culte de Dieu" et *magistra pietatis*, qui frappe par Sa faculté de plonger dans la Parole, par Son obéissance à cette Parole, par Son dévouement total au Christ et à Son oeuvre (MC 21).

L'application de ce principe ferait de la prière à Marie une prière avec Marie et d'après le modèle de Marie. et à la piété dite mariale, elle imprimerait un caractère nettement christo- et théocentrique, sans lui enlever pour autant sa dimension mariale. La „marialité" entendue comme centrée sur Marie deviendrait, utilement, une „marialité" centrée, en suivant Marie, sur Dieu et Dieu-Homme.

10° Principe de hiérarchisation des pratiques pieuses mariales toutes ces pratiques ne suivent pas dans la même mesure les principes que ci-dessus; par conséquent, toutes ne sont pas recommandées, et recommandées, elles ne le sont pas au même titre

Le MC recommande expressément deux pratiques le rosaire et l'Angélus. Le texte en question le justifie par le lien de ces prières avec le Christ: dans le rosaire, nous méditons et célébrons les grands mystères du Christ, dans l'Angélus, le mystère salvifique de l'incarnation se trouve très nettement au centre.

III. Réflexion oecuménique

Ce regard jeté sur Marie dans la piété catholique suscite une foule de questions, importantes pour le rapprochement oecuménique des traditions chrétiennes diverses. La nécessité d'être bref me fait m'arrêter à certaines de ces questions.

1. Question de langage

René Laurentin propage parmi les mariologues catholiques la conviction que nous ne devrions plutôt pas parler du „culte marial" ni du „culte de Marie". Il souligne le fait que le culte, au sens propre du terme, ne revient qu'à Dieu. Les créatures que sont les saints et Marie, n'ont qu'une certaine place dans ce culte chrétien unique. Il serait plus juste de parler de la „vénération" de Marie et des saints. L'application du terme „culte" à Dieu et en même temps aux

créatures est génératrice de malentendus et obscurcit considérablement une grande vérité de la foi chrétienne.

Le fait que *Lumen gentium* aussi bien que *Marialis cultus* ont recours à l'expression „culte de Marie" ou „culte marial" ne frappe point de discrédit les remarques de Laurentin, car les Pères du Concile tout comme l'auteur de l'exhortation n'ont pas abordé la question terminologique et se sont servis du langage traditionnel.

2. Question méthodologique: le texte de la Bible et l'Esprit Saint dans l'histoire

Les réserves du protestantisme à l'endroit de la piété mariale catholique et orthodoxe découlent essentiellement de la fidélité au principe de *sola Scriptura*. On y conteste tout ce qui ne se laisse pas d'une manière convaincante justifier par la Bible.

A l'adresse des catholiques, il faut formuler la question de savoir s'ils font preuve d'assez de sollicitude à l'égard de la Parole Divine, tant pour la forme que pour le fond de leurs offices mariaux. Dans son *Marialis cultus* Paul VI va même plus loin: sans poser des questions, il exige expressément que ce culte soit situé dans le contexte biblique.

A l'adresse des protestants, il faut formuler la question de savoir s'ils lisent avec assez d'attention les paroles du Christ sur l'action du Saint-Esprit dans l'Eglise à travers son histoire: „J'ai encore bien des choses à vous dire mais, actuellement, vous n'êtes pas à même de les supporter; lorsque viendra l'Esprit de vérité, il vous fera accéder à la vérité tout entière. Car il ne parlera pas de son propre chef, mais il dira ce qu'il entendra et il vous communiquera tout ce qui doit venir. (...) Il recevra de ce qui est à moi et vous le communiquera" (J 16,12—15).

Que veut dire, selon les Eglises protestantes, que le Saint-Esprit „fera accéder", „dira" et „communiquera"? Faire dépendre la foi de l'Eglise seulement et exclusivement du texte de la Bible (*sola Scriptura*), est-ce que cela signifie que l'on respecte et que l'on prend au sérieux les paroles du Christ sur l'action de l'Esprit-Saint à l'intérieur de l'Eglise et de l'histoire? Est-ce que les questions très sérieuses de John H. Newman, adressées aux anglicans et aux protestants, portant sur le développement de la doctrine chrétienne, ont été suffisamment entendues et est-ce qu'elles ont reçu la réponse qu'elles méritaient? Du côté catholique, la réflexion sur l'action du Saint-Esprit menant à la plénitude de la vérité a eu pour aboutissement la théologie qui se résume dans la formule *sensus fidei*. Reprendre cette idée semble absolument nécessaire pour une solution œcuménique du problème de la piété mariale.

Dans les dialogues doctrinaux interecclésiastiques sur les problèmes particulièrement difficiles, auxquels la Bible n'apporte pas

de solution claire et univoque, le côté protestant fait appel à l'argument auxiliaire de l'expérience de l'Église. P. ex. dans la discussion sur le ministère de l'Église, les protestants attirent l'attention de leurs amis catholiques sur le fait que l'Esprit-Saint agit à travers leurs ministres protestants... que les communautés protestantes font l'expérience des fruits salvifiques de ce ministère...; ceci parle donc en faveur de son authenticité. L'argument de l'expérience de l'Église est aussi invoqué par les partisans protestants de l'ordination des femmes: ils font valoir que Dieu mène et sanctifie les communautés par le ministère féminin.

Le Saint-Esprit, qui conduit le Peuple de Dieu vers la plénitude de la vérité, conduit par la parole de la Bible, mais il est plus grand que cette parole, il agit aussi en dehors d'elle. Les chrétiens particuliers examinant leur intérieur le reconnaissent. Toutes les Églises, ont-elles assez de courage pour reconnaître l'action du Saint-Esprit conduisant des communautés entières vers la plénitude, et ce non seulement sur le chemin de la Parole Divine? Savent-elles insérer cette reconnaissance dans la méthodologie théologique?

3. Problème de la médiation

Non seulement les Réformateurs, mais aussi leurs héritiers opposent un „non!“ catégorique à ce qu'on fasse des saints et de Marie des médiateurs, dans un certains sens plus miséricordieux et plus efficaces que le Médiateur unique. Ceci n'est pas sans inquiéter également des théologiens catholiques. Enraciné dans la médiation de Marie et des saints au Christ (*mediatio ad Christum*) ou bien directement à Dieu sans l'invocation du Christ (*mediatio ad Deum*) suscite de plus en plus de réserves. Dans les années soixante-dix, la revue trimestrielle mariologique catholique „Ephemerides Mariologicae“ (Madrid, 24: 1974, fasc. I—II, III—IV) a organisé une grande discussion mondiale (interconfessionnelle) à ce sujet. La conclusion en a été claire: Il faut chercher une autre théologie de la médiation, un autre modèle théologique, qui sache traiter avec plus de sérieux la parfaite, suffisante et unique médiation du Christ. On a proposé de remplacer le modèle traditionnel *mediatio ad Christum* par celui de la *mediatio in Christo*, en utilisant la catégorie de la participation, dont il a été question plus haut, à l'occasion de la présentation de LG 62. A mon avis, il est licite et possible de réorganiser la théologie de la médiation salvifique à partir de la pneumatologie: tous les baptisés, y compris Marie, participent à l'action sanctifiante du Saint-Esprit en tant que Ses temples et instruments: *mediatio in Spiritu Sancto*.

4. Problème de la compréhension de la *communio sanctorum*

La grande tradition de l'orthodoxie et du catholicisme pratique l'invocation des saints et de Marie. La Réforme a rejeté cette pratique. Elle l'a fait pour plusieurs raisons, mais avant tout, à cause des abus liés à cette pratique. Elle a retranché *usum propter abusum*. D'un point de vue psychologique, la réaction est fort compréhensible; d'un point de vue logique, on ne saurait l'approuver. Le catholique et l'orthodoxe croient que la mort avec le Christ et dans le Christ, loin d'affaiblir les liens dans la *communio sanctorum*, les resserre. S'ils ont l'habitude de demander à leurs parents et proches vivant sur terre des prières, ils ne cessent pas de le faire après la mort. C'est pour eux une évidence que dans cette nouvelle situation, ils sont encore plus proches les uns des autres et que ceux qui restent sur terre n'ont pas perdu le droit d'invoquer l'intercession de ceux qui séjournent déjà chez le Père. Si le protestant cesse de demander à ses proches au moment de leur mort, d'intercéder pour lui le catholique et l'orthodoxe se demandent si par hasard le protestant ne déprécie pas la *communio sanctorum* et s'il ne traite pas les morts, qui sont chez le Seigneur, un peu comme des êtres un peu conscients et un peu inconscients, errant comme des ombres au bord du Styx.

5. Problème de la piété populaire

La plupart des reproches adressés au culte de Marie dans le catholicisme ont trait à la piété populaire. Depuis à peu près 1970, on observe une explosion de l'intérêt porté à ce genre de piété. La piété mariale populaire, comme toute piété populaire, est une piété corrompue, qui demande sans cesse à être évangélisée et purifiée par l'Évangile. Elle obéit à deux pulsions opposées: vers l'inculturation et vers la pureté de l'Évangile. Toute la chrétienté est soumise à l'action de ces deux dynamismes. Peut-on semer l'Évangile dans les masses humaines sans cesse insérées dans des cultures changeantes sans condamner la graine de la vérité à être faussée et étouffée par les mauvaises herbes? Est-il possible d'avoir de vastes champs de blé sans zizanie? Le christianisme n'a jamais existé à l'état pur. Il reçoit sans cesse et rejette, assimile et se purifie. Si nous voulions épurer jusqu'au bout la religiosité populaire, il pourrait s'avérer que nous ayons les mains propres, mais en même temps les mains vides. Jésus établissait davantage un christianisme populaire qu'un christianisme des clercs. Parmi les plus proches disciples du Christ, nous voyons à peine deux clercs (Matthieu et Paul). Jésus s'adressait avec beaucoup plus de chaleur au „peuple inculte” qu'aux pharisiens bien doctes, qui d'ailleurs Le mettront sur la croix.

Les expériences de mon Eglise au bord de la Vistule constituent une raison de plus pour m'incliner devant la piété populaire, non-obstant ses indéniables insuffisances. Les intellectuels catholiques en voulaient au cardinal S. Wyszyński de miser plutôt sur les masses. Le temps a montré la justesse de son choix. La foi et la piété du peuple chrétien recèle une riche source de dynamisme chrétien.